

CURSUS PRATICIEN OJANZU

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS

La formation vise à former à la pratique et à l'éthique du Janzu en vue de son exercice en tant que professionnel en activité principale ou complémentaire à une activité déjà existante.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'animer une séance de Janzu en appliquant et en respectant les principes et les mouvements de surface et en immersion enseignés.

PUBLIC CIBLÉ

Cette formation s'adresse à toute personne en reconversion ou en première formation professionnelle.

Plus particulièrement, elle est adaptée aux professionnels des domaines professionnels suivant:

- de la santé (kinésithérapeute, ostéopathe, infirmière en pré-natalité, travailleur médico-social, axe sur le handicap, esthéticienne...),
- aux activités liées à l'eau (maître nageur, natation et natation synchronisée, plongée...),
- à certaines activités physiques (arts martiaux, yoga, danseurs...).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

MODULE I : MOUVEMENTS DE SURFACE

- * L'approche et le discours
- * Commencer et terminer une séance
- * Intention et attitude
- * Appuis et posture
- * Les mouvements de surface (Théorie illustrée dans le Manuel de formation)
- * Évaluation

MODULE II : MOUVEMENTS D'IMMERSION

- * Attention et accompagnement
- * Développer le ressenti
- * Les mouvements d'immersion (Théorie et illustrations dans le Manuel de formation)
- * Dimension du Janzu et discipline
- * Présence et attitude
- * Évaluation

MODULE III : MOUVEMENTS, VARIANTES ET DECODAGE

- * Compléter et établir les compétences techniques
- * Autres mouvements et séquences (Théorie et illustrés dans le Manuel Module III)
- * Variantes des mouvements
- * Attention et accompagnement : dimensions psychologique et spirituelle
- * Cas particulier
- * Présence et attitude
- * **Évaluation finale**

NB : La validation au titre de Praticien Janzu permet l'exercice du Janzu en tant que professionnel dans le respect des lois et règles en vigueur.

PRÉREQUIS

- * Être une personne de + de 18 ans, apte physiquement à se tenir debout et se mouvoir librement.
- * Avant le module I : Avoir déjà reçu une séance de Janzu
- * Avant le Module II: Avoir assisté au Module I au préalable.
- * Avant le Module III: Avoir assisté au Module II au préalable.
- * Avant les modules complémentaires Janzu Flow et Janzu Perfect: Avoir suivi le cursus Praticien Janzu - Modules I et II au minima.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

OJANZU tente de donner les mêmes chances d'accéder à la formation professionnelle continue. Nous mettons tout en œuvre dans la mesure du possible pour intégrer à nos programmes des personnes à situation de handicap en adaptant les modalités de nos formations conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La formation est ouverte à certains types de handicap, par exemple aux **malentendants** et à certaines pathologies psychologiques de moindre importance sur la santé mentale de la personne et qui ne touche jamais à son autonomie.

La formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite puisque les personnes réalisant la formation doivent se tenir debout et être apte physiquement de se mouvoir librement.

Merci de contacter Stéphanie Vautey afin d'étudier au mieux votre demande et sa faisabilité : stephanie@janzu.fr

DURÉE ET ORGANISATION

Durée: 28h par module soit 84h pour le cursus complet de praticien

Liste des sessions : Cf. Calendrier sur janzu.fr ou contacter Stéphanie VAUTEY

LIEU

Lieu de réalisation : Le lieu de formation est choisi parce qu'il répond aux critères et aux conditions nécessaires au bon déroulement de la formation.

Réunion : 20 rue des mouettes, 97434 La Saline-les-Bains.

Charente maritime : 2 rue de gringoland, 17250 La Vallée

METHODE PÉDAGOGIQUE

Plusieurs méthodes pédagogiques sont utilisées pour dispenser au mieux chaque session de formation au s'adapter à chaque participant.

- **Participative et en sous-groupes** (le formateur accompagne individuellement chaque stagiaire dans les sous-groupes)
- **Passive** via notamment des démonstrations quotidiennes et des temps théoriques
- **Ludo-pédagogie** via des jeux et divers exercices
- **Utilisation des Réseaux sociaux** - Whats'App et Facebook (via notamment le groupe privé de l'Ecole accessible par tous les stagiaires et formateurs)

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Manuels de formation en version papier illustré: 3 Manuels pour respectivement le Module I, le Module II et le Module III
- Autres supports papiers + Vidéos et photos
- Questionnaire d'auto-évaluation
- Fiche d'évaluation
- Fiche de suivi

FORMATEUR

Stéphanie VAUTEY - Directrice de l'Ecole et Formatrice

- Initiatrice du Janzu en France, Fondatrice et Formatrice de l'Ecole Française de Janzu – Ojanzu
- Certifiée tous niveaux Janzu au Mexique en 2012
- Master II : Patrimoine, nouvelles technologies et tourisme international de l'université de Savoie (2006)
- Maîtrise de Langues Étrangère Appliquées aux Affaires Internationales de l'université de La Rochelle (2004)

Cf. Diplômes et titres en annexes

DÉROULEMENT DES COURS

Nombre de participants: Groupe de 4 à 12 personnes

Nombre de jours : 5 jours consécutifs par module, afin de garantir l'intégration de la pratique et de la dimension de la discipline du Janzu

Nombre d'heures : 28 heures par module ou 84h pour le cursus complet de praticien (Module I + Module II + Module III)

Chaque jour inclut de 5 à 6h de formation en présentiel avec un temps de pause théorique et/ou pratique hors de l'eau, illustré par le tableau suivant (*Cf. Page suivante*)

Activités	Temps de l'activité par jour de formation	Précisions
Mise au point	15-30 min	
Démonstration Janzu	30 min	L'ensemble des activités est réalisé d'abord au niveau collectif puis adapté et personnalisé à chaque élève.
Enseignement des mouvements + Théorie	60 min	
Mise en pratique	2h à 3h	
Temps de pause	30 min	
Vidéos (Visionnage et partage)	30 min	Dernier jour du module II

Des personnes extérieures au cours, « modèles », sont parfois requises afin d'appliquer directement les notions apprises, mais aussi afin de pouvoir discuter sur les ressentis de chacun et répondre aux questionnements qui s'élèveront suite à la mise en pratique.

ÉVALUATIONS DES COMPÉTENCES ACQUISES

L'action de formation sera évaluée de la façon suivante :

- * En amont de la formation : Entretien avec le formateur afin de s'assurer des prérequis.
- * Pendant la formation (Cf. Tableau ci-dessous) :
 - ✓ Evaluation en continu chaque jour de formation avec corrections instantanées
 - ✓ J4 du module I : Evaluation à mi-parcours par QCM qui permet discussions et validation des connaissances théoriques
 - ✓ J5 - dernier jour de chaque module : Evaluation pratique avec la réalisation d'une séance devant le formateur et remise d'une fiche d'évaluation donnant l'axe d'amélioration pratique pour la suite du parcours du stagiaire
 - ✓ A l'issue de la formation : Evaluation des compétences acquises via la fiche de suivi

PARCOURS	MODE D'ÉVALUATION	PRÉCISION
Module I et II	QCM : contrôle des connaissances	Doit obtenir un score de 75 %.
	EVALUATION pratique : Observation de l'élève dans sa mise en pratique par son formateur. Chaque jour de la formation et spécifiquement le jour 5.	Fiche d'évaluation vue avec le stagiaire. Réussite = 100 % si le résultat est égal ou supérieur à une note de 3 sur 5.
	2 séances réalisées par le stagiaire	Sur 2 modèles différents
Documents délivrés	Attestation de formation remise le dernier jour du Module I, II, III.	
Pratique appliquée (Suite au Module II ou III)	30 soins Janzu sur 30 personnes différentes	L'élève remet à son formateur la « fiche de suivi » indiquant les coordonnées et signatures des modèles.
Evaluation (I,II & III)	Séance Janzu	En présence du formateur
Documents délivrés	Certificat de Praticien Janzu remis après validation de l'évaluation par le formateur suite à la réalisation du module III.	

EVALUATION DE LA SATISFACTION

Questionnaires de satisfaction:

- A chaud: Le dernier jour de chaque module (session)
- A froid: Puis au minimum 3 mois après la fin du dernier jour de formation

Taux de réussite et de satisfaction

Les stagiaires des modules I, II et III en 2023 ont obtenus **100% de réussite**.

Ce taux de réussite de 100% sur 17 actions de formation montre la qualité du travail fourni, la motivation, l'assiduité et la conscience des exigences chez les élèves. Il conforte également l'équipe pédagogique quant à la mise en œuvre de la bonne stratégie pédagogique.

100% de satisfaction des stagiaires, suite aux enquêtes menées auprès de nos stagiaires !

MODALITÉS D'ACCÈS & DE RETRACTATION

Nous contacter si possible au moins 30 jours avant la formation afin de nous permettre d'organiser au mieux les stages et pour que nous puissions respecter les délais définis par la loi.

Cf. CGV annexées au devis et/ou par email

Délai de rétractation: 10 jours ouvrés à compter de la signature du contrat par lettre recommandée avec avis de réception (*Article L.6353-5 du code du travail*)

Cf. Détails sur le contrat de formation Article 7.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & COÛT DE LA FORMATION

L'inscription à la formation est validée par la fiche d'inscription suivie de la signature du contrat de formation professionnelle.

Un acompte égal à 30% du coût total de la formation est requis lors de l'inscription.

	Tarif hors tarifs spéciaux
Module I - 5 journées	750,00 €
Module II - 5 journées	750,00 €
Module III - 5 journées	750,00 €
Taux horaire	26,78 €

Pour plus d'informations, visitez notre site internet à l'adresse :
www.janzu.fr